

Intervention sociale Spécialité Famille, vieillissement et problématiques intergénérationnelles

RNCP17370 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	332t, 332n
Code(s) ROME	K1101, K1201, K1204, K1305, K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Franche-Comté - Besançon

<http://www.univ-fcomte.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel de l'intervention sociale, construit son intervention à partir des besoins des publics, il met en œuvre une démarche de diagnostic et d'analyse de problématiques sociales, il met en place, anime, coordonne des dispositifs.

En réponse à l'ensemble des besoins évalués, l'intervenant social conçoit son intervention sur la base de projets dont l'évaluation déterminera la pérennité ou non. Pour conduire ses actions collectives, il développe des partenariats sur lesquels il s'appuie car ses activités s'exercent au-delà de la structure qui l'emploie. Son positionnement de cadre intermédiaire l'amène à coordonner des équipes et des activités dans le cadre d'objectifs déclinés dans le projet mis en œuvre.

- En tant que généraliste, le professionnel de l'intervention sociale :
 - identifie et analyse le contexte d'intervention (ressources et contraintes) ;
 - construit une réponse aux besoins et aux demandes sur un mode participatif ;
 - conçoit, coordonne et favorise ou met en œuvre des projets ;
 - valorise les acteurs et les actions mises en œuvre ;
 - évalue les actions menées
- recherche la pérennisation des modes d'intervention jugés pertinents.

En tant que spécialiste d'une technique et/ou d'un public ciblé (enfants, adolescents, familles, personnes âgées...), il propose des activités spécifiques adaptées aux attentes du public en vue de développer les potentialités de chacun.

Le professionnel de la famille conçoit et mène des interventions sociales dans des modalités les plus variées allant de la prise en charge des loisirs à l'accompagnement social et éducatif, en passant par toutes les situations de médiation sociale et culturelle. Il intervient dans le cadre de dispositifs légaux comme l'Aide sociale à l'enfance, la Protection maternelle et infantile ou le Programme de réussite éducative. Il peut animer des lieux d'accueil parents-enfants et coordonner des dispositifs de soutien à la parentalité.

Ses qualités relationnelles lui permettent d'établir des relations, à travailler avec des partenaires privés ou décideurs publics appartenant à des secteurs parfois fortement différenciés : le social, l'économique, l'éducatif, le judiciaire, le culturel, l'urbain, le politique... Il a une très bonne connaissance des caractéristiques de ses interlocuteurs, de leurs langages, de leurs stratégies et techniques d'intervention.

Le professionnel du vieillissement travaille à l'articulation entre les finalités d'un organisme employeur, la légitime aspiration du public et l'éventuelle prescription des politiques publiques lorsque celles-ci interviennent pour le financement des projets.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Le titulaire du diplôme est notamment capable de :
- - appréhender la diversité et la complexité du public auquel il s'adresse ;
- • - appréhender la problématique de la dépendance des personnes âgées ;
- • - objectiver, analyser, diagnostiquer des besoins ;
- • - comprendre et s'intégrer au mode de fonctionnement d'une structure, publique ou privé ;
- • - identifier les compétences par type d'intervention ;
- • - repérer les partenariats à mobiliser ;
- • - repérer les dispositifs présents et savoir les mobiliser ;
- • - saisir les enjeux de l'évaluation dans l'intervention sociale ;
- • - concevoir une démarche globale d'évaluation ;
- • - utiliser et concevoir des outils pertinents ;
- • - développer des méthodes d'intervention ;
- • - identifier et analyser les relations partenariales d'une structure ;
- • - construire et faire vivre une relation partenariale ;
- • - construire un projet en tenant compte de l'environnement ;
- • - maîtriser la notion de territoire dans sa spécificité ;
- • - concevoir et mettre en œuvre des outils ;
- • - repérer et mobiliser des systèmes et personnes ressources ;
- - animer des temps de réflexion et de débat.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'intervenant social de niveau II dans le secteur de la famille et du vieillissement peut exercer dans le secteur public ou para-public (Etat, collectivités locales, CAF, etc.), associatif ou privé.

En ce qui concerne la famille, les postes de conseiller familial, d'animateur référent-famille, de médiateur familial, coordonnateur de projets éducatifs, ou de délégué à la tutelle sont privilégiés. Il s'agit d'informer, d'orienter et d'accompagner les familles dans de multiples domaines (financier, éducatif, social, loisirs, etc.). Le soutien à la parentalité est un domaine de compétence particulièrement travaillé.

En ce qui concerne le volet du vieillissement, les postes visés sont les conseillers en gérontologie, les responsables de la vie sociale dans les établissements pour personnes âgées, conseiller social, informateur social, animateur-coordonnateur auprès de personnes vieillissantes et âgées, chargé de mission gérontologique en CCAS, animateur-coordonnateur en office de retraités, développeur de projets intergénérationnels en centre social.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ø conseiller en gérontologie
- • Ø animateur référent-famille
- • Ø responsable de vie sociale/hébergement EHPAD
- • Ø animateur-coordonnateur auprès des personnes vieillissantes et âgées
- • Ø animateur-coordonnateur auprès des personnes en situation de handicap
- • Ø conseiller social
- • Ø profession de l'intervention sociale et culturelle
- • Ø informateur social
- • Ø médiateur familial
- • Ø délégué à la tutelle
- • Ø coordonnateur de projets éducatifs
- • Ø agent de développement territorial
- • Ø médiateur local.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 626 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	103 393
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'IUT Belfort Montbéliard : <http://www.iut-bm.univ-fcomte.fr>

Site du Département Carrières Sociales : <http://www.carrieres-sociales.com>

Site de l'Université de Franche-Comté : <http://www.univ-fcomte.fr>

Université de Franche-Comté

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17370/>